



117 rue des écoles

DOSSIER D'INSCRIPTION Rentrée 2017-2018

Contenu du dossier

PROCÉDURE D'INSCRIPTION :.....	2
IDENTITÉ DU (DES) ENFANT (S)	3
SITUATION FAMILIALE	4
ADHÉSION À L'ASSOCIATION ÉCOLE MONTESSORI SAVOIE	4
COÛT DE LA SCOLARITÉ 2017-18	5
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES	7
ENGAGEMENTS	8
ANNEXES.....	9
BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE DON	13

Procédure d'inscription :

1. Préinscription pour les nouveaux enfants permettant l'inscription sur une liste d'attente. Cette étape n'est pas obligatoire.
2. Rencontre avec l'équipe éducative (portes ouvertes, rendez-vous, etc...),
3. Demande d'admission à formuler auprès de la directrice,
4. remise du dossier d'inscription complet sur RDV avec la trésorière ou son représentant.
5. Validation de l'inscription par la co-signature du dossier par les parents et un administrateur.

Documents à fournir impérativement le jour de dépôt du dossier :

- La copie de l'avis d'imposition 2016 (revenus 2015),
- L'attestation de paiement et de quotient familial de la CAF ou MSA de février 2017,
- 1 fiche individuelle de renseignements par enfant inscrit,
- 1 chèque d'adhésion à l'association par adhérent,

Documents à fournir dès la validation du dossier :

- 1 chèque de règlement des droits d'inscription : 1^{er} mois d'écolage + frais pédagogiques forfaitaires (à remplir le jour du RDV pour l'inscription),
- 1 chèque de règlement des frais de repas du mois de septembre,
- Le règlement complet des frais de scolarité si règlement par chèques (à remplir le jour du RDV pour l'inscription),
Ou un RIB + mandat SEPA si règlement par prélèvement,
- 1 chèque de caution correspondant à deux mois d'écolages (chèque non encaissé),

Documents à fournir à la rentrée :

- Une attestation d'assurance scolaire de responsabilité civile et dommage corporel délivrée par votre assureur personnel.
- Une attestation d'assurance de votre véhicule pour le transport d'enfants dans le cadre de sorties scolaires (si vous envisagez d'accompagner des sorties avec l'école).

IDENTITÉ DU (DES) ENFANT (S)

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Mode de garde actuelle :

**Espace intégré : Maternelle
 Primaire**

Mi-temps

Plein-temps

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Mode de garde actuelle :

**Espace intégré : Maternelle
 Primaire**

Mi-temps

Plein-temps

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Mode de garde actuelle :

**Espace intégré : Maternelle
 Primaire**

Mi-temps

Plein-temps

Paraphes (initiales) :

SITUATION FAMILIALE

RESPONSABLES LÉGAUX

RESPONSABLE

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

À :

Lien de parenté :

Situation familiale :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :

Profession :

Société :

Téléphone prof. :

RESPONSABLE

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

À :

Lien de parenté :

Situation familiale :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :

Profession :

Société :

Téléphone prof. :

ADHÉSION À L'ASSOCIATION ÉCOLE MONTESSORI SAVOIE

Chaque parent est membre actif ou sympathisant de l'association. L'adhésion est individuelle. Le montant de cette adhésion est payable à l'inscription ou à la préinscription, **valable pour l'année de scolarité** et déductible des impôts car l'Association École Montessori Savoie est reconnue d'intérêt général.

Je choisis :

Membre actif de l'Association École Montessori Savoie et m'engage à participer à la vie associative (conseil d'administration, commission de travail, de réflexion ou d'animation, autre...). Je dispose d'une voix lors des votes de l'assemblée générale.

30€ pour une personne

60€ pour un couple

Membre sympathisant de l'association École Montessori Savoie et m'engage à participer à la vie de l'école (accompagnement d'activités, journée travaux, fêtes diverses...). Je suis invité aux assemblées générales à titre consultatif.

30€ pour une personne

60€ pour un couple

Un bulletin individuel d'adhésion par parent est à remplir en fin de dossier.

Paraphes (initiales) :

COÛT DE LA SCOLARITÉ 2017-18

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier sont offerts.

FRAIS DE REPAS

Toute inscription d'élève est faite au titre de demi-pensionnaire. Les repas sont payables d'avance sous forme d'un forfait mensuel.

Le montant des frais de repas est 75 €/mois/enfant (sur 10 mois de scolarité). Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence, sauf pour une période supérieure à 15 jours consécutifs et sur justificatif médical communiqué au 1er jour d'absence prescrite. Une réévaluation du coût de la cantine pourra être prononcée au printemps.

FRAIS PÉDAGOGIQUES FORFAITAIRES

Leur montant s'élève à 80 euros/an/enfant : 60 euros d'investissement en matériel pédagogique Montessori et 20 euros de contribution au financement de spectacles et sorties scolaires (spectacles, piscine, ski de fond, etc.). Pour les maternelles, un complément pourra être demandé pour les sorties de fin d'année. Pour les primaires, un complément d'environ 50€ sera appelé en cours d'année pour les sorties scolaires, hors classe de découverte.

FRAIS D'ÉCOLAGE

ÉCOLAGE MENSUEL = CONTRIBUTION FIXE MENSUELLE + COÛT DE SCOLARITÉ VARIABLE

Contribution fixe mensuelle = 180€

Coût de scolarité variable mensuel = 2,2% de la RBF (Référence Budgétaire Familiale)

Coût total de l'écolage mensuel = 180€ + 2.2% de la RBF

Une décote de 25% est accordée pour l'inscription d'un premier enfant à mi-temps, d'une fratrie pour la première année complète (10 mois) d'un enfant en toute petite ou petite section de maternelle.

L'inscription d'une fratrie ouvre droit à une décote du coût de l'écolage de 40% dès le 2^{ème} enfant inscrit (1^{er} enfant à taux plein et enfants suivants à 40% de moins).

Pour les prises en charge de l'écolage par les entreprises, le montant mensuel de l'écolage est systématiquement de 600€, sans décote pour les fratries.

Quelque soit la place dans la fratrie (inscription à mi-temps ou plein temps) :

Coût mensuel **minimum** (contribution fixe + coût variable) = 230€

Coût mensuel **maximum** (contribution fixe + coût variable) = 600€

Paraphes (initiales) :

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU COÛT DE SCOLARITÉ

Le coût de scolarité peut être réglé à l'année, en plusieurs fois, ou mensuellement en 10, 11 ou 12 mensualités, tous les 10 du mois, par chèques ou prélèvements bancaires, à compter du 10 août 2017.

Les frais bancaires générés pour rejet de prélèvement seront facturés aux familles.

En cas de difficulté financière, pour suspendre ou modifier un prélèvement, il est nécessaire d'avertir la trésorière avant le 20 du mois précédent par email :

tresorerie@ecole-montessori-savoie.fr

CALCUL DE LA RÉFÉRENCE BUDGÉTAIRE FAMILIALE

	Revenus annuels	Nombre d'enfants	Famille monoparentale	Couple (2 adhérents)
Revenu fiscal de référence (Avis d'imposition 2016)	€	1	2 parts	2,5 parts
Allocations familiales annuelles 2017 (hors APL, AEH)	+ €	2	2,5 parts	3 parts
Montant total des revenus	= €	3	3,5 parts	4 parts
		+1	+1	+1

Montant total des revenus	Nombre de parts	Référence Budgétaire Familiale =RBF
	/	=

CALCUL DE VOTRE ECOLAGE MENSUEL

RBF =€

Coût de scolarité mensuel variable = 2,2% du RBF = €

Écolage mensuel du 1^{er} enfant = 180€ + Coût de scolarité mensuel variable = €

Écolage mensuel des enfants suivants

Écolage 1^{er} enfant - 40% =€

CALCUL DU COÛT DE SCOLARITÉ :

	Exemple		ma situation	
		coût annuel		coût annuel
Adhésion à l'association École Montessori Savoie	couple marié 2 enfants RBF : 11 649€	60€	Nbre enfants : RBF :	
Frais pédagogiques (80€ /enfant)		160€		
Écolage mensuel 1er enfant X 10 mois		$436€ \times 10 =$ 4 360 €		
Écolage mensuel 2ème enfant X 10 mois		$261€ \times 10 =$ 2 610 €		
Repas (75 € x nombre d'enfants X 10 mois)		$150€ \times 10 =$ 1 500€		
Frais de dossier		Offerts (sauf si pénalité)		
Total		8 470€		

Paraphes (initiales) :

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

PAUSE MÉRIDIANNE DE 11H45 À 13H45 :

Elle correspond à l'accompagnement éducatif durant les repas et les temps de repos avant la reprise des activités scolaires. Le coût est compris dans le calcul de l'écolage et ouvre droit à un crédit d'impôts pour les enfants de moins de 6 ans au 1er janvier de l'année fiscale concernée.

GARDERIE :

Une garderie payante est organisée le matin de 8h à 8h30, et le soir de 16h45 à 18h30.

- Garderie du matin 8h/8h30 : 1,10€ / enfant
- Garderie du soir :
 - ✓ de 16h45 à 17h45 : 2.20€ / enfant avec majoration d'un euro (3.20€) pour les enfants de primaire si accompagnement aux devoirs
 - ✓ de 17h45 à 18h30 : 1,65€ / enfant.
- Retard après 18h30 :
 - ✓ 5€ par ¼ d'heure retard prévenu
 - ✓ 10€ par ¼ d'heure retard non prévenu

Prévision d'utilisation de la garderie:

- Jours de la semaine :
 - L M J V (cocher la/les cases(s))
- Horaires :
 - de 8h à 8h30
 - de 16h45 à 17h45 de 17h45 à 18h30

Tout retard après 16h45 est assimilé à une inscription à la garderie. Toute heure entamée est entièrement due.

Un état de garderie est réalisé chaque fin de mois de septembre à juin. Une facture est éditée lorsque le montant dépasse 15€. Un règlement par prélèvement sera fait à partir du 15 du mois suivant.

Pour les enfants de moins de 7 ans, ces frais de garderie donnent droit à un crédit d'impôt de 50%.

SORTIES ÉDUCATIVES

Les frais de certaines sorties éducatives (classes de découverte...) organisées par l'école sont en supplément des coûts de scolarité. Le coût des sorties éducatives sera ajusté en cours d'année, en fonction des recettes de la commission fêtes.

Pour les maternelles, un complément pourra être demandé pour les sorties de fin d'année. Pour les primaires, un complément d'environ 50€ sera appelé en cours d'année pour les sorties scolaires, hors classe de découverte.

Le budget de la classe verte est de l'ordre de 250 à 300 € non compris dans l'écolage. Une information lors des réunions de rentrée sera faite.

Paraphes (initiales) :

ENGAGEMENTS

ÉCOLAGE

L'école Montessori « Graine d'Etoile » est une école privée bénéficiant d'un seul poste sous « contrat simple » avec l'Éducation Nationale, les autres postes ne reçoivent aucune subvention.

L'inscription d'un enfant à l'École Montessori « Graine d'Etoile » est engagée jusqu'au terme de l'année scolaire.

Tout départ pour raison exceptionnelle (perte d'emploi, mutation professionnelle), devra être précédé d'un préavis de trois mois. Il sera justifié par lettre recommandée ou remis en main propre à la directrice de l'école.

En cas de non-respect des engagements financiers mensuels, l'enfant ne pourra être accepté au sein de l'établissement passé le 30 du mois suivant. Son retour sera possible après le paiement complet des écolages dus.

ABSENCES

Aucune remise d'écolage ne pourra être faite en cours d'année pour absences.

PROCÉDURE D'ANNULATION

Pour annuler cette inscription, vous avez un délai de huit jours à compter de la signature du dossier. Vous devrez le signifier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'école Montessori Savoie ou par lettre remise en main propre à la directrice de l'école. Passé ce délai, les droits d'inscription (comprenant les frais pédagogiques forfaitaires et le premier mois d'écolage) seront définitivement acquis à l'Association École Montessori Savoie.

J'ai pris connaissance du projet pédagogique, des règles de vie, des statuts et du règlement intérieur de l'association École Montessori Savoie et j'adhère à ceux-ci. Chaque page du dossier d'inscription doit être paraphée des initiales des 2 responsables.

Fait à :

Date :

Signature des 2 parents référents, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature d'un administrateur de l'association École Montessori Savoie :

ANNEXES

Fiche individuelle sanitaire.
Décharge de responsabilité
Autorisation de sorties scolaires
Autorisation du droit à l'image
Autorisation de diffusion de coordonnées

Fiche individuelle Sanitaire.

Prénom :

Nom :

N° de Sécurité Sociale du représentant légal :

Santé de l'enfant

L'enfant suit-il un traitement ? **OUI** **NON**

Si oui lequel ?

L'enfant a-t-il des allergies **OUI** **NON**

Si oui lesquelles ? (fournir un certificat médical) :

Médecin traitant

Nom :

Téléphone :

Adresse :

Courriel :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

(autre que les parents ou tuteurs)

Nom : Prénom : Parenté :

Tél : Tél portable :

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

La directrice contactera le Centre 15 (SAMU) numéro de téléphone 15 (ou 112 depuis un portable). Les parents seront contactés ensuite. C'est le médecin régulateur du SAMU qui décide du moyen de transport et du lieu d'hospitalisation.

Prises en charge médicales ou para médicales extérieures

CMP Orthophoniste orthoptiste

Ergothérapeute autre à préciser :

Photocopie du carnet de santé obligatoire ou certificat de contre-indication vaccinale ou lettre des parents engageant leur responsabilité sur le non vaccination de leur (s) enfant (s).

Vaccinations : (dates) DTP : BCG : Autres :

Nom et Prénom :

Date :

Signature :

Décharges et autorisations diverses

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné :

**Responsable légal de
Nom(s) et prénom(s) :**

J'autorise les personnes suivantes à amener et venir chercher mon enfant aux heures de rentrée et de sortie habituelles de la classe et décharge l'institutrice de toute responsabilité.

Nom Prénom :

Nom Prénom :

Nom Prénom :

Nom Prénom :

A compléter en cours d'année si besoin.

Fait le à Signature

AUTORISATION DE SORTIES

Je soussigné :

**Responsable légal de
Nom(s) et prénom(s) :**

J'autorise mon/mes enfant(s) à participer aux sorties scolaires organisées pour l'année scolaire 2017/2018.

Fait le à Signature

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Je soussigné :

**Responsable légal de
Nom(s) et prénom(s) :**

J'autorise l'école et l'association à utiliser une photo de mon enfant sur toute diffusion CD, DVD, affiche, article de journal, site internet de l'école, plaquette de présentation.

OUI **NON**

Fait le à Signature

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE DON

01 août 2017/ 31 juillet 2018

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tel :

Mail :

Je recevrai par mail l'attestation fiscale et l'invitation à l'assemblée générale

Je désire être **MEMBRE ACTIF** (*Sont membres actifs toutes les personnes qui en font la demande, ils participent activement à la vie de l'association et à ce titre disposent d'une voix lors des votes de l'assemblée générale*)
Je verse la somme de 30 €.

Je désire être **MEMBRE SYMPATHISANT** (*Sont membres sympathisants toutes les personnes qui en font la demande. Ils sont invités aux assemblées générales à titre consultatif et peuvent participer aux activités proposées par l'association*)
Je verse la somme de 30 €.
Étudiants, stagiaires et demandeurs d'emploi : 10 €.

Je désire faire un don et deviens **MEMBRE BIENFAITEUR** (*Sont membres bienfaiteurs toutes les personnes faisant un don ou rendant service à l'association en raison de leur compétence et acceptant cette nomination par le CA. Ils sont invités aux assemblées générales à titre consultatif*)
Je verse la somme de :€

Règlement par chèque(s) à l'ordre de : ASSOCIATION ÉCOLE MONTESSORI SAVOIE.
 Règlement en espèces

L'association École Montessori Savoie est reconnue d'intérêt général, à ce titre vous avez la possibilité de déclarer votre cotisation et vos dons lors de votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'année civile concernée. Une attestation fiscale vous sera fournie par l'association en février de l'année suivante pour vous permettre de remplir votre déclaration.

En effet, les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts prévoient que :

- Tout **don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant**, dans la limite de 20% du revenu imposable, un éventuel excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

- Tout **don d'une entreprise ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% de son montant**, dans la limite de 0,50% de son chiffre d'affaires, un éventuel excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Fait à : le :
Signature

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE DON

01 août 2017/ 31 juillet 2018

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tel :

Mail :

Je recevrai par mail l'attestation fiscale, l'invitation à l'assemblée générale et les informations associatives.

Je désire être **MEMBRE ACTIF** (*Sont membres actifs toutes les personnes qui en font la demande, ils participent activement à la vie de l'association et à ce titre disposent d'une voix lors des votes de l'assemblée générale*)

Je verse la somme de 30 €.

Je désire être **MEMBRE SYMPATHISANT** (*Sont membres sympathisants toutes les personnes qui en font la demande. Ils sont invités aux assemblées générales à titre consultatif et peuvent participer aux activités proposées par l'association*)

Je verse la somme de 30 €.

Étudiants, stagiaires et demandeurs d'emploi : 10 €.

Je désire faire un don et deviens **MEMBRE BIENFAITEUR** (*Sont membres bienfaiteurs toutes les personnes faisant un don ou rendant service à l'association en raison de leur compétence et acceptant cette nomination par le CA. Ils sont invités aux assemblées générales à titre consultatif*)

Je verse la somme de :€

Règlement par chèque(s) à l'ordre de : ASSOCIATION ÉCOLE MONTESSORI SAVOIE.

Règlement en espèces

L'association École Montessori Savoie est reconnue d'intérêt général, à ce titre vous avez la possibilité de déclarer votre cotisation et vos dons lors de votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'année civile concernée. Une attestation fiscale vous sera fournie par l'association en février de l'année suivante pour vous permettre de remplir votre déclaration.

En effet, les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts prévoient que :

- Tout **don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de son montant**, dans la limite de 20% du revenu imposable, un éventuel excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

- Tout **don d'une entreprise ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% de son montant**, dans la limite de 0,50% de son chiffre d'affaires, un éventuel excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Fait à : le :

Signature